

Groupe de travail Égalité professionnelle

Dépasser les discours remplis de bonnes intentions !

Parmi les thèmes inscrits à l'agenda social du 1^{er} semestre figure l'«Égalité professionnelle». Une première réunion s'est tenue le 19 avril sous la présidence de Mme Fejoz, Directrice des Ressources Humaines adjointe auprès du Secrétaire Général, assistée de Monsieur Prince, délégué ministériel à la diversité et à l'égalité professionnelle.

Ce groupe de travail s'est déroulé quelques semaines après la signature du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Si Force Ouvrière l'a signé, il n'en demeure pas moins qu'il est plus un catalogue de bonnes intentions que porteurs d'avancées concrètes et précises.

De plus, il a été élaboré en prenant pour référence le plan d'action signé dès 2011, par les fédérations des finances, dont FO, au ministère économique et financier.

Un bilan de ce dernier sera présenté aux fédérations le 16 mai prochain.

De ses conclusions, un cycle de négociations s'ouvrira pour formaliser un nouveau document qui sera soumis à la signature des fédérations.

FO Finances, sans nier toute l'importance attachée à ce dossier, a souligné que cette thématique est d'autant plus mise en avant par les ministres, qu'au final elle ne les engage pas sur l'aspect budgétaire.

Pour **FO Finances**, le volontarisme affiché dans le plan d'action a permis aux directions de Bercy d'être en ce domaine précurseurs dans la fonction publique de l'État. Aussi, il ne saurait être question de se contenter de transcrire les mesures « Fonction Publique » dans celui à venir.

Seul un fort engagement de toutes les parties concernées permettra de réduire les inégalités, dont de multiples enquêtes ont largement démontré la persistance dans le ministère (déroulement de carrières, accès à la formation, conciliation vie professionnelle-vie familiale...).

Mme Féjoz a accepté de renouveler la méthode de concertation initiée lors de l'élaboration du précédent plan d'action. Des réunions informelles seront organisées, entrecoupées de groupes de travail du Comité Technique Ministériel qui feront des points d'étape sur l'avancée des travaux.

Plusieurs thématiques ont été actées:

- Rémunérations – Parcours professionnels – Carrières,
- Formation professionnelle,
- Concilier vie professionnelle-vie familiale,
- Briser la « paroi de verre » des filières et des métiers,
- Action sociale.

Certains de ces thèmes figurent déjà dans le plan 2011-2013, d'autres sont intégrés dans le protocole Fonction Publique.

Pour **FO Finances**, seules des mesures volontaristes permettront de répondre aux exigences de l'égalité professionnelle dans le respect du Statut de la Fonction Publique.

FO Finances s'investira avec détermination dans la négociation à venir pour apporter des réponses concrètes à cet enjeu.